_{Le} Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 13 novembre 2014 Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Nouveaux produits et études	16
Produit intérieur brut et production brute provinciaux selon la classification des industries des tableaux d'entrées-sorties, 2011	15
Estimations de la population du Canada : âge, sexe et état matrimonial, 1er juillet 2014	14
Mégatendances canadiennes, novembre 2014	13
Tarifs aériens, premier et deuxième trimestres de 2013	11
Indice des prix des logements neufs, septembre 2014	7
Étude : L'agriculture au Canada La superficie agricole située sur les meilleures terres agricoles du Canada a diminué de près d'un million d'hectares de 2001 à 2011.	2





Communiqués

Étude : L'agriculture au Canada

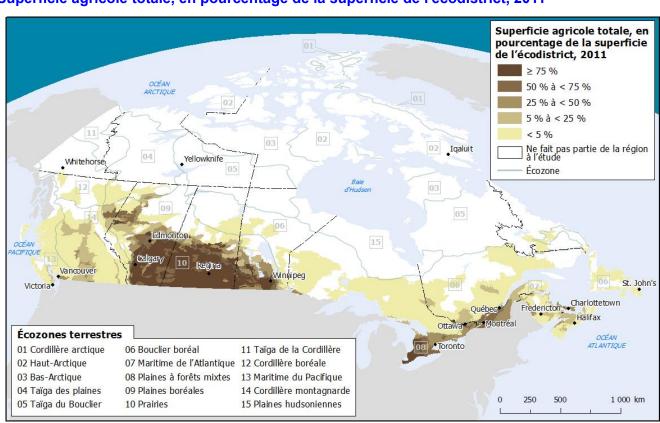
Le Canada compte plus de 50,5 millions d'hectares de terres agricoles classées dans la catégorie des terres agricoles cultivables — des terres que des facteurs écologiques contribuent à rendre propices à la culture à long terme. La superficie agricole située sur les terres agricoles cultivables a diminué de 969 802 hectares (-2,6 %) de 2001 à 2011, selon une nouvelle étude intitulée « L'agriculture au Canada » publiée dans *L'activité humaine et l'environnement*.

L'infrastructure écologique pour l'agriculture

Toutes les terres ne sont pas propices à l'agriculture. La production de cultures est tributaire d'une infrastructure écologique adéquate, par exemple une bonne combinaison de sol, de climat, d'eau et d'autres facteurs environnementaux.

De 2000 à 2011, la zone habitée située sur les terres agricoles cultivables a augmenté de 219 511 hectares (+19 %). L'augmentation la plus prononcée est survenue dans l'écozone des Plaines à forêts mixtes, une région délimitée par les lacs Huron, Érié et Ontario au sud, et qui se prolonge le long du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la ville de Québec. À cet endroit, la zone habitée située sur les terres agricoles cultivables a progressé de 128 030 hectares (+27 %). Plus de la moitié de cette croissance est survenue dans le Grand Golden Horseshoe, une zone qui comprend la région du Grand Toronto (voir la carte 3.2 de l'étude « Mesure des biens et services écosystémiques au Canada » publiée en 2013 dans L'activité humaine et l'environnement).

En 2011, l'activité agricole était plus fortement concentrée dans l'écozone des Prairies. Les fermes occupaient plus de 75 % de la superficie totale de nombreux écodistricts de l'écozone des Prairies, ainsi que de certains écodistricts des écozones des Plaines à forêts mixtes et des Plaines boréales.



Carte 1
Superficie agricole totale, en pourcentage de la superficie de l'écodistrict, 2011

Les biens et services écosystémiques provenant de l'agriculture

En 2012, les écosystèmes agricoles ont généré plus de 134 millions de tonnes métriques de production agricole, ce qui a donné lieu à des recettes agricoles en espèces de 54,2 milliards de dollars. Exprimées en poids, les cultures alimentaires et fourragères, comme le blé, le canola, les pommes de terre, les fruits, les légumes et le foin, représentaient 90 % de la production agricole en 2012.

Les paysages agricoles sont également appréciés parce qu'ils offrent la possibilité de fournir d'autres services écosystémiques, comme la création d'habitats fauniques, la pollinisation, la régulation et la purification de l'eau, et les services culturels. En 2011, les milieux boisés et les milieux humides composaient 8 % de la superficie agricole, tandis que les pâturages naturels en constituaient 23 %.

La gestion environnementale

Les pesticides sont appliqués sur les cultures agricoles pour éviter les pertes causées par les mauvaises herbes, les insectes, les champignons et les parasites. Bien que les pesticides puissent aider à maintenir le rendement et la qualité des cultures, ils peuvent également avoir des impacts négatifs sur l'environnement, comme contaminer les eaux de surface et souterraines.

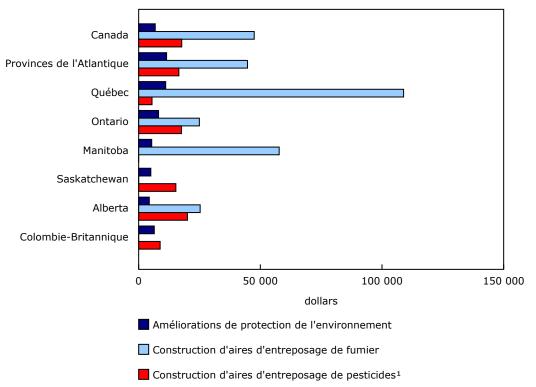
En 2011, 69 % des fermes de cultures canadiennes ont déclaré avoir appliqué des herbicides; 15 %, des insecticides; 23 %, des fongicides. L'application d'herbicides était plus communément déclarée par les agriculteurs de la Saskatchewan et du Manitoba en 2011, tandis que l'application d'insecticides revenait plus souvent dans les provinces de l'Atlantique et en Colombie-Britannique. L'application de fongicides était plus souvent déclarée par des agriculteurs du Manitoba et moins fréquemment par des agriculteurs du Québec.

Afin de réduire l'utilisation des pesticides, les agriculteurs ont également recours à plusieurs méthodes de lutte antiparasitaire de remplacement.

En 2011, 55 % des fermes de culture utilisaient la rotation des cultures pour perturber les cycles des ravageurs. Les fermes de cultures de l'Ontario, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta menaient au chapitre de l'utilisation de cette méthode de lutte antiparasitaire, selon les données de l'Enquête sur la gestion agroenvironnementale.

Un certain nombre d'agriculteurs ont effectué des investissements dans des immobilisations liées à l'environnement en 2011. Parmi ce groupe, les producteurs ont investi en moyenne 6 810 \$ par ferme dans des améliorations liées à la protection de l'environnement, 47 480 \$ dans la construction d'aires d'entreposage du fumier et 17 701 \$ dans la construction d'aires d'entreposage de pesticides, de produits chimiques et de carburant. Les agriculteurs du Québec et du Manitoba ont déclaré les dépenses les plus élevées pour la construction d'aires d'entreposage du fumier en 2011. Les agriculteurs de l'Alberta ont dépensé davantage, en moyenne, que leurs homologues d'autres régions du pays dans la construction d'aires d'entreposage de pesticides, de produits chimiques et de carburant.

Graphique 1 Achats de biens en immobilisations sélectionnés, moyenne par ferme déclarante, par province ou région, 2011



^{1.} Comprend également les constructions d'aires d'entreposage de produits chimiques et de carburant.

Note(s): Les améliorations de protection de l'environnement comprennent les brise-vent, les coupe-vent, les bandes tampons ou les clôtures servant à protéger les cours d'eau. Les données sur la construction d'aires d'entreposage du fumier pour la Saskatchewan et la Colombie-Britannique et les données sur la construction d'aires d'entreposage de pesticides, de produits chimiques et de carburant pour le Manitoba sont trop peu fiables pour être publiées (F).

Tableau 1 Proportion des fermes de cultures qui utilisent des engrais et des pesticides commerciaux, par province ou région, 2011

	Application d'engrais commerciaux ou de micronutriments	Application d'herbicides	Application d'insecticides	Application de fongicides	
		% de fermes de cultures			
Canada	69	69	15	23	
Provinces de l'Atlantique	65	57	34	34	
Québec	66	62	11	10	
Ontario	75	70	16	25	
Manitoba	75	77	15	42	
Saskatchewan	69	79	14	24	
Alberta	65	65	11	15	
Colombie-Britannique	63	40	28	29	

Tableau 2 Méthodes de lutte antiparasitaire de remplacement dans les fermes de cultures, par province ou région, 2011

	Canada	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatche- wan	Alberta	Colombie- Britannique
	% de fermes de cultures							
. Utilisation de variétés de plantes résistantes								
à des pesticides particuliers	31	17	29	42	36	31	23	12
Rotation des cultures afin de perturber les								
cycles des ravageurs	55	38	48	63	58	62	52	19
Élimination, retrait ou incorporation des								
plantes malades, des résidus d'émondage								
ou des tas de rebuts	15	28	14	20	16	10	12	24
Ensemencement à l'automne (p. ex. blé								
d'hiver, seigle d'automne)	12	8	5	26	14	6	4	8
Utilisation d'instruments de travail du sol	36	31	29	43	54	33	31	23
Fauchage	26	51	34	32	22	13	22	38
Sarclage à la main ou avec outils	15	26	20	21	8	6	13	31
Utilisation de couvre-sol ou de paillis	6	15	6	10	5	3	3	17
Introduction d'ennemis naturels/d'agents de								
lutte biologique	2	4	2 ^E	2	2	2	1 ^E	8
Utilisation de cultures de diversion ou de								
cultures-pièges	30	18	28	40	33	28	23	16
Autres	3	7	3	3	2 ^E	3	3	5
Aucune	17	14	22	12	14	16	19	26

E à utiliser avec prudence

Note aux lecteurs

Bon nombre de statistiques de ce rapport sont présentées à l'aide de classifications géographiques axées sur les caractéristiques écologiques et hydrographiques de la surface de la terre, plutôt que sur des limites administratives telles que les provinces et les municipalités.

Dans le Cadre écologique du Canada, le pays est divisé en 15 écozones terrestres qui ont des caractéristiques écologiques communes, comme le climat, la physiographie, la végétation, le sol, l'eau, la faune et l'utilisation des terres (voir la carte 1 de l'étude « Mesure des biens et services écosystémiques au Canada » publiée en 2013 dans L'activité humaine et l'environnement).

On peut diviser les écozones en 53 écoprovinces, 194 écorégions et 1 021 écodistricts, chacun se caractérisant par d'autres niveaux de détail des caractéristiques écologiques régionales.

L'étude « L'agriculture au Canada » présentée dans la publication *L'activité humaine et l'environnement*, 2014 (16-201-X), est maintenant accessible à partir de l'onglet *Parcourir par ressource clé* de notre site Web. Dans le module *Publications*, choisissez *Tous les sujets*, puis *Environnement*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

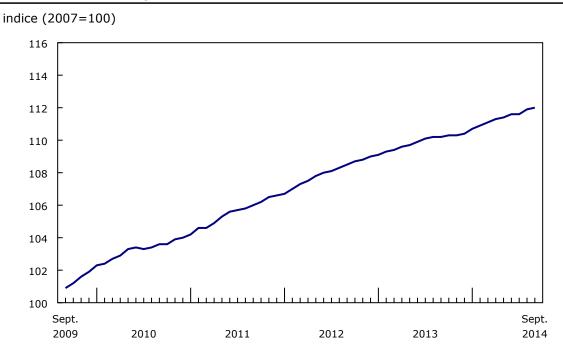
Pour obtenir des renseignements analytiques ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec François Soulard au 613-951-1777 (françois.soulard@statcan.gc.ca), Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports.

Pour obtenir des renseignements concernant *L'activité humaine et l'environnement*, communiquez avec Jane Lin au 604-666-4878 (jane.lin@statcan.gc.ca), Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports.

Indice des prix des logements neufs, septembre 2014

L'Indice des prix des logements neufs (IPLN) a augmenté de 0,1 % en septembre, après avoir progressé de 0,3 % en août. Au niveau provincial, les augmentations enregistrées en Ontario et en Alberta ont compensé les baisses observées au Québec et au Manitoba.

Graphique 1 Indice des prix des logements neufs



C'est la région métropolitaine combinée de Toronto et Oshawa qui a le plus contribué à la croissance observée en septembre, les prix ayant augmenté de 0,3 % par rapport au mois précédent. Les constructeurs ont indiqué que les nouveaux prix de catalogue, attribuables aux conditions du marché et à la forte demande des consommateurs, étaient le principal facteur à l'origine de l'augmentation.

La région métropolitaine de recensement (RMR) de London (+0,5 %) a connu la hausse mensuelle de prix la plus marquée en septembre. Selon les constructeurs, l'augmentation des prix, la plus forte depuis octobre 2013, était surtout attribuable aux droits d'aménagement municipaux plus élevés.

Les prix des logements neufs ont progressé de 0,3 % dans les **RMR** de Calgary, Kitchener-Cambridge-Waterloo et d'Halifax. Les constructeurs de Calgary ont indiqué que les coûts plus élevés des matériaux et de la main-d'œuvre, ainsi que les conditions du marché, étaient à l'origine de la hausse. L'augmentation des prix observée à Kitchener-Cambridge-Waterloo était principalement attribuable aux conditions du marché. À Halifax, ce sont les coûts d'aménagement qui ont contribué à l'augmentation des prix, la plus forte en 14 mois.

Les prix étaient inchangés dans 6 des 21 régions métropolitaines visées par l'enquête.

À Victoria, les prix ont reculé de 0,7 %, en raison des prix de vente négociés à la baisse en septembre. Il s'agit de la diminution la plus marquée dans cette RMR depuis mai 2012.

Les prix ont diminué de 0,4 % à Winnipeg, plusieurs constructeurs ayant offert des remises promotionnelles et des mesures incitatives pour stimuler les ventes. Il s'agit de la première baisse des prix des logements neufs observée dans cette ville en plus de 18 ans.

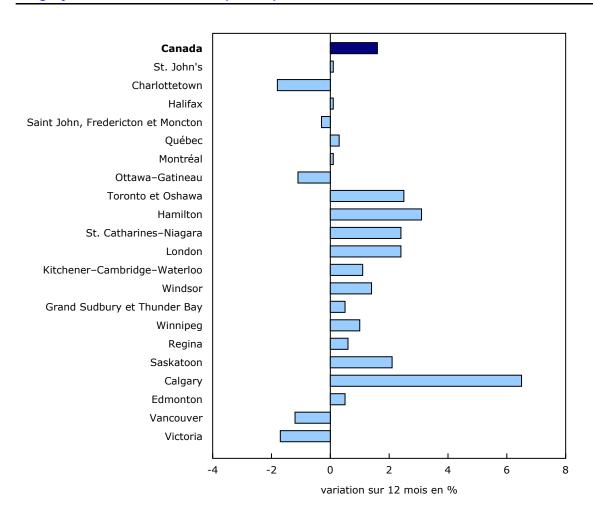
Les prix ont baissé de 0,3 % à Montréal, sous l'effet des conditions du marché et des prix de vente négociés à la baisse. Il s'agit du recul le plus marqué à Montréal depuis décembre 2010.

D'une année à l'autre, l'IPLN a augmenté de 1,6 % en septembre, une hausse légèrement supérieure à celle de 1,5 % enregistrée en août. Calgary (+6,5 %) et la région métropolitaine combinée de Toronto et Oshawa (+2,5 %) sont demeurées en tête de la croissance annuelle, bien que les hausses de prix à Calgary se soient atténuées au cours des derniers mois.

D'autres augmentations importantes d'une année à l'autre ont été observées à Hamilton (+3,1 %), à St. Catharines–Niagara et à London (+2,4 % dans les deux cas).

Parmi les 21 régions métropolitaines de recensement visées par l'enquête, 5 ont affiché des baisses de prix sur 12 mois en septembre : Charlottetown (-1,8 %), Victoria (-1,7 %), Vancouver (-1,2 %), Ottawa–Gatineau (-1,1 %) ainsi que la région métropolitaine combinée de Saint John, Fredericton et Moncton (-0,3 %).

Graphique 2 Calgary affiche la hausse des prix la plus élevée d'une année à l'autre



Note aux lecteurs

L'Indice des prix des logements neufs (IPLN) mesure les variations au fil du temps des prix de vente des maisons résidentielles neuves comme convenu par l'entrepreneur et l'acheteur au moment de la signature du contrat. Il est conçu de manière à mesurer les variations des prix de vente des maisons neuves lorsque les spécifications détaillées de chaque maison demeurent les mêmes pendant deux périodes consécutives.

L'enquête comprend les types de logements suivants : les logements individuels, les maisons jumelées et les maisons en rangées (maisons en bande et maisons jardins). L'enquête recueille également des estimations par les entrepreneurs de la valeur courante (évaluée aux prix du marché) des terrains. Ces estimations font l'objet d'une mise en indice indépendante qui permet d'obtenir la série publiée pour le terrain. La variance résiduelle (le prix de vente total moins la valeur du terrain), qui se rapporte principalement au coût actuel de la structure, fait aussi l'objet d'une mise en indice indépendante et est présentée comme la série des prix estimés de maisons. L'indice est disponible à l'échelle du Canada et des provinces ainsi que pour 21 régions métropolitaines.

Les prix recueillis auprès des entrepreneurs et compris dans l'indice sont les prix de vente sur le marché, moins les taxes sur la valeur ajoutée, telles que la taxe fédérale sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée.

L'indice n'est pas révisé et n'est pas désaisonnalisé.

Tableau 1 Indice des prix des logements neufs – Données non désaisonnalisées 1

	Importance relative ²	Septembre 2013	Août 2014	Septembre 2014	Août à septembre 2014	Septembre 2013 à septembre 2014
	%	(2007=100)		variation	en %
Canada Maisons seulement	100,00	110,2 110,9	111,9 113,0	112,0 113,1	0,1 0,1	1,6 2,0
Terrains seulement		108,1	109,1	109,2	0,1	1,0
St. John's	1,76	150,9	151,0	151,0	0,0	0,1
Charlottetown	0,18	103,5	101,8	101,6	-0,2	-1,8
Halifax	1,15	117,8	117,5	117,9	0,3	0,1
Saint John, Fredericton et Moncton ³	0,46	108,3	108,0	108,0	0,0	-0,3
Québec	2,35	122,7	123,1	123,1	0,0	0,3
Montréal	8,27	116,8	117,2	116,9	-0,3	0,1
Ottawa-Gatineau	4,50	115,9	114,7	114,6	-0,1	-1,1
Toronto et Oshawa ³	28,01	119,9	122,5	122,9	0,3	2,5
Hamilton	3,20	108,6	111,8	112,0	0,2	3,1
St. Catharines–Niagara	1,03	109,8	112,3	112,4	0,1	2,4
London	1,65	111,9	114,0	114,6	0,5	2,4
Kitchener–Cambridge–Waterloo	1,67	111,4	112,3	112,6	0,3	1,1
Windsor	0,73	99,9	101,3	101,3	0,0	1,4
Grand Sudbury et Thunder Bay ³	0,61	108,2	108,7	108,7	0,0	0,5
Winnipeg	2,77	136,4	138,2	137,7	-0,4	1,0
Regina	1,31	158,5	159,8	159,5	-0,2	0,6
Saskatoon	2,63	120,9	123,5	123,4	-0,1	2,1
Calgary	12,18	103,9	110,4	110,7	0,3	6,5
Edmonton	12,68	91,0	91,3	91,5	0,2	0,5
Vancouver	11,78	97,0	95,8	95,8	0,0	-1,2
Victoria	1,08	84,6	83,8	83,2	-0,7	-1,7

^{...} n'ayant pas lieu de figurer

Note(s): Il est possible de consulter en ligne les subdivisions de recensement qui font partie des régions métropolitaines.

9

^{1.} Les valeurs ont été arrondies

^{2.} L'importance relative est calculée en utilisant une moyenne sur trois ans de la valeur d'achèvement des constructions ajustée aux prix, pour chaque région métropolitaine.

^{3.} Afin d'assurer la confidentialité des données, les régions métropolitaines de recensement et l'agglomération de recensement suivantes sont regroupées comme suit : Saint John, Fredericton et Moncton; Toronto et Oshawa; Grand Sudbury et Thunder Bay.

Données offertes dans CANSIM: tableau 327-0046.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2310.

Les données d'octobre de l'Indice des prix des logements neufs seront diffusées le 11 décembre.

Tarifs aériens, premier et deuxième trimestres de 2013

Premier trimestre de 2013

Les tarifs aériens moyens (intérieurs et internationaux combinés) ont atteint 249,00 \$ au premier trimestre de 2013, en baisse de 1,1 % par rapport au même trimestre de 2012. Le tarif intérieur moyen s'est chiffré à 194,40 \$, en hausse de 2,3 % comparativement au même trimestre de 2012, alors que le tarif international moyen a reculé de 4,1 % pour s'établir à 304,00 \$.

Les tarifs intérieurs moyens ont augmenté dans 6 des 10 villes d'embarquement choisies au Canada, Halifax (+7,4 %), Edmonton (+6,3 %) et Winnipeg (+6,3 %) ayant enregistré les plus fortes augmentations. Montréal (-3,7 %), Ottawa (-2,4 %), Saskatoon (-1,8 %) et Vancouver (-0,6 %) ont affiché une baisse des tarifs.

La moyenne des tarifs intérieurs s'élevait à 222,20 \$ à Toronto, soit le niveau le plus élevé, suivie de Vancouver (207,10 \$), de Winnipeg (201,50 \$) et d'Halifax (200,40 \$). Ces quatre villes ont enregistré des tarifs aériens intérieurs moyens supérieurs à la moyenne nationale.

Tableau 1 Tarifs aériens intérieurs moyens pour 10 principales villes canadiennes, premier trimestre de 2013

	Premier trimestre de 2012	Premier trimestre de 2013	Premier trimestre de 2012 au premier trimestre de 2013	
	dollars	dollars		
Canada	190.00	194.40	2.3	
Calgary	174.10	182.40	4.8	
Edmonton	170.70	181.40	6.3	
Halifax	186.60	200.40	7.4	
Montréal	189.40	182.40	-3.7	
Ottawa	190.90	186.40	-2.4	
Regina	174.70	176.30	0.9	
Saskatoon	185.50	182.20	-1.8	
Toronto	215.50	222.20	3.1	
Vancouver	208.30	207.10	-0.6	
Winnipeg	189.60	201.50	6.3	

Note(s) :

Toutes les estimations présentées ci-dessus possèdent un coefficient de variation inférieur à 10 % et peuvent être considérées fiables aux fins de l'échantillonnage.

Deuxième trimestre de 2013

Les tarifs moyens ont atteint 247,10 \$ au deuxième trimestre de 2013, en hausse de 0,7 % par rapport au même trimestre de 2012. Le tarif intérieur moyen a diminué de 0,4 % pour s'établir à 190,90 \$, alors que le tarif international moyen s'est chiffré à 321,00 \$ (+1,7 %).

Parmi les 10 villes d'embarquement choisies, ce sont Ottawa (-8,7 %), Saskatoon (-3,4 %) et Halifax (-2,4 %) qui ont connu les baisses les plus fortes au chapitre des tarifs intérieurs. Winnipeg (+5,2 %), Edmonton (+4,1 %), Toronto (+0,3 %) et Calgary (+0,1 %) étaient les seules villes à enregistrer une hausse des tarifs.

Toronto (214,50 \$), Vancouver (202,80 \$) et Winnipeg (199,30 \$) ont affiché les tarifs intérieurs les plus élevés, suivies de Montréal (189,40 \$). De ces quatre villes, Toronto, Vancouver et Winnipeg ont continué à enregistrer des tarifs aériens intérieurs moyens supérieurs à la moyenne nationale.

Les transporteurs aériens inclus sont les transporteurs canadiens de niveau I exploitant des services réguliers (Air Canada, Jazz, les partenaires régionaux canadiens à code partagé d'Air Canada, Air Transat et West, Jet).

Tableau 2 Tarifs aériens intérieurs moyens pour 10 principales villes canadiennes, deuxième trimestre de 2013

	Deuxième trimestre de 2012	Deuxième trimestre de 2013	Deuxième trimestre de 2012 au deuxième trimestre de 2013	
	dolla	dollars		
Canada	191.60	190.90	-0.4	
Calgary	178.40	178.50	0.1	
Edmonton	173.50	180.60	4.1	
Halifax	184.00	179.60	-2.4	
Montréal	192.50	189.40	-1.6	
Ottawa	201.40	183.80	-8.7	
Regina	180.50	178.90	-0.9	
Saskatoon	190.60	184.10	-3.4	
Toronto	213.90	214.50	0.3	
Vancouver	204.70	202.80	-0.9	
Winnipeg	189.40	199.30	5.2	

Note(s):

Les transporteurs aériens inclus sont les transporteurs canadiens de niveau I exploitant des services réguliers (Air Canada, Jazz, les partenaires régionaux canadiens à code partagé d'Air Canada, Air Transat et WestJet).

Toutes les estimations présentées ci-dessus possèdent un coefficient de variation inférieur à 10 % et peuvent être considérées fiables aux fins de l'échantillonnage.

Note aux lecteurs

Les tarifs aériens moyens sont calculés pour chaque étape de vol. Lorsque le passager monte à bord de l'aéronef à un aéroport et quitte l'aéronef à un autre aéroport, cela est considéré une étape de vol. Les tarifs aériens moyens sont des tarifs de base et ils n'englobent pas la taxe sur les produits et services, les taxes sur le transport aérien ou les frais d'utilisation tels que les frais d'aéroport ou les frais supplémentaires pour le carburant.

L'Enquête sur la base tarifaire porte sur Air Canada, Jazz, les partenaires régionaux canadiens à code partagé d'Air Canada, Air Transat et WestJet.

Les données qui figurent dans le présent communiqué trimestriel ne sont pas désaisonnalisées.

Données offertes dans CANSIM: tableaux 401-0003, 401-0041 et 401-0042.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2708.

Il est également possible de consulter des tableaux de données à partir du module *Tableaux sommaires* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Mégatendances canadiennes, novembre 2014

Combien d'enfants y a-t-il dans une famille canadienne « typique »? Cela dépend vraiment de l'époque, étant donné que le nombre d'enfants par femme a beaucoup changé depuis le début de la Confédération.

L'édition de novembre 2014 des *Mégatendances canadiennes* — la nouvelle série de Statistique Canada sur les tendances qui ont façonné la société et l'économie du pays — examine l'évolution des taux de fécondité et des tendances en matière de maternité chez les femmes canadiennes.

Par exemple, en 1851, l'indice synthétique de fécondité était estimé à près de sept enfants par femme. Cet indice a diminué au fil du temps; en 2011, il s'est établi à 1,61 enfant par femme.

L'âge auquel les femmes ont leur premier enfant a changé lui aussi, étant, depuis le milieu des années 1960, de plus en plus avancé.

Ces tendances démographiques sont le résultat d'une multitude de facteurs économiques, sociaux et historiques. Elles fournissent également un aperçu de la dynamique de la croissance démographique et de la structure par âge de la société canadienne, ainsi que de la formation des familles et de la composition des ménages.

L'article « Fécondité : moins d'enfants, mères plus âgées », qui fait partie de *Mégatendances canadiennes* (11-630-X), est maintenant accessible à partir du module *Le Quotidien* de notre site Web.

Estimations de la population du Canada : âge, sexe et état matrimonial, 1^{er} juillet 2014

Il est maintenant possible de consulter les estimations de la population canadienne selon l'état matrimonial, l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe au 1^{er} juillet 2014

Note aux lecteurs

Ces estimations sont fondées sur les comptes du Recensement de 2011, rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées.

Données offertes dans CANSIM: tableau 051-0042.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3605.

Produit intérieur brut et production brute provinciaux selon la classification des industries des tableaux d'entrées-sorties, 2011

Il est maintenant possible de consulter des estimations du produit intérieur brut (PIB) et de la production brute, par industrie et en dollars courants, évalués aux prix de base pour toutes les provinces et tous les territoires. Ces estimations sont obtenues à partir des tableaux d'entrées-sorties provinciaux.

Le PIB mesure la valeur sans double compte de la production. On estime le PIB par industrie à partir d'une approche de valeur ajoutée définie comme étant la valeur que le producteur ajoute à ses entrées intermédiaires avant de générer sa propre production. Cette méthode permet non seulement de calculer la production économique totale, mais aussi de déterminer la composition industrielle et l'origine de la production économique. La production brute comprend les biens et services qui sont produits dans un établissement et qui deviennent utilisables en dehors de cet établissement, plus les biens et services produits pour usage final propre.

Données offertes dans CANSIM: tableaux 381-0030 et 381-0031.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 1401.

Les produits *Produit intérieur brut provincial (PIB) par industrie et secteur aux prix de base*, 2011 (15-209-X), et *Production brute provinciale par industrie et secteur*, 2011 (15-210-X), sont maintenant offerts sur demande.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour commander des données ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Andreas Trau au 613-951-3466 (trauand@statcan.gc.ca), Division des comptes des industries.

Nouveaux produits et études

Nouveaux produits

Produit intérieur brut provincial (PIB) par industrie et secteur aux prix de base, 2011 Numéro au catalogue 15-209-X (CD-ROM)

Production brute provinciale par industrie et secteur, 2011 Numéro au catalogue 15-210-X (CD-ROM)

L'activité humaine et l'environnement, 2014 Numéro au catalogue 16-201-X (HTML | PDF)

Nouvelles études

Mégatendances canadiennes : « Fécondité : moins d'enfants, mères plus âgées » Numéro au catalogue 11-630-X2014002 (HTML)

L'agriculture au Canada

L'activité humaine et l'environnement



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-X.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet ou pour s'y abonner, visitez notre site Web à l'adresse : *http://www.statcan.gc.ca*.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2014. Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada :

http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm